



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale
8 septembre 2010
Français
Original: anglais

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Trente-troisième session

Cancun, 30 novembre-4 décembre 2010

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements

Rapport sur l'atelier technique consacré à la collaboration entre les centres et réseaux régionaux

Note du secrétariat

Résumé

Le présent rapport résume les travaux de l'atelier technique consacré à la collaboration entre les centres et réseaux régionaux, organisé dans le cadre du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité. Cet atelier a eu lieu à Apia (Samoa) du 2 au 5 mars 2010. Les débats ont porté sur les rôles des centres et réseaux régionaux, sur les pratiques actuelles et les enseignements tirés quant aux activités de collaboration existantes ainsi que sur les obstacles et les difficultés rencontrés pour faciliter une collaboration plus étroite entre différentes entités au niveau régional de manière à aider les Parties dans l'évaluation et la planification de l'adaptation. Le présent rapport contient un aperçu des principaux points évoqués au cours de l'atelier ainsi que des mesures qui peuvent être prises par les Parties, les organisations compétentes et d'autres acteurs afin de répondre aux besoins et de combler les lacunes recensés pendant l'atelier et il résume les questions à suivre et à examiner plus avant dans le cadre du programme de travail de Nairobi.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–7	3
A. Mandat.....	1–3	3
B. Contenu de la présente note.....	4–5	4
C. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique.....	6	4
D. Contexte.....	7	4
II. Délibérations.....	8–16	5
III. Résumé des principales questions examinées au cours de l’atelier.....	17–63	6
A. Introduction.....	17	6
B. Besoins et lacunes recensés dans les domaines des méthodes et outils, des données et observation et de la modélisation climatique, des scénarios et de la réduction à l’échelle des modèles.....	18–33	6
C. Rôles que peuvent jouer les centres et réseaux et nouveaux domaines se prêtant à une collaboration renforcée.....	34–47	10
D. Formes de collaboration et enseignements tirés des pratiques actuelles.....	48–59	12
E. Obstacles et problèmes rencontrés dans le renforcement de la collaboration.....	60–63	15
IV. Résumé des mesures visant à renforcer la collaboration entre les centres et réseaux régionaux.....	64–66	16
V. Questions à suivre et à examiner plus avant.....	67–71	18
A. Actions prévues par les partenaires du programme de travail de Nairobi.....	67–69	18
B. Mesures éventuelles à prendre au titre du programme de travail de Nairobi.....	70–71	18

I. Introduction

A. Mandat

1. À sa vingt-huitième session, l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a prié le secrétariat d'organiser, sous la conduite de son président et avant sa trente-deuxième session, un atelier technique réunissant des représentants des Parties, des organisations compétentes, des centres et réseaux régionaux et des communautés ainsi que des experts, lequel serait consacré aux modalités de la collaboration que pourraient apporter les centres et réseaux régionaux menant des travaux en rapport avec les changements climatiques en vue de:

a) Fournir à divers utilisateurs des informations sur l'utilisation de différents outils et méthodes selon le type d'évaluation;

b) Donner aux utilisateurs les moyens de mettre en commun leurs informations sur différents outils et méthodes, y compris des renseignements détaillés sur leur application, leurs limitations et leur intérêt pour différents types de tâches et d'utilisateurs;

c) Faciliter un dialogue entre utilisateurs et concepteurs de méthodes et d'outils afin d'encourager la mise au point et l'application de ces méthodes et outils davantage en fonction des besoins des acteurs et de la demande;

d) Donner aux utilisateurs les moyens de s'informer mutuellement des bonnes pratiques et des enseignements tirés pour ce qui concerne l'accès aux données et leur application;

e) Promouvoir un dialogue entre les fournisseurs et les utilisateurs de données afin que les premiers puissent mieux répondre aux besoins des seconds;

f) Faire connaître les bonnes pratiques et les enseignements qui se sont dégagés de la mise au point et de l'application de méthodes de ces outils;

g) Fournir des informations sur les modèles, scénarios et projections à échelle réduite disponibles concernant le climat, y compris sur leur application, leurs limitations et leur intérêt à diverses fins et pour différentes zones géographiques;

h) Faciliter un retour d'informations entre les utilisateurs et les fournisseurs de modèles, scénarios et projections à échelle réduite du climat, afin de leur permettre d'en perfectionner la mise au point et d'améliorer les possibilités d'utilisation des modèles et scénarios régionaux du climat¹.

2. À la même session, le SBSTA a en outre prié le secrétariat d'incorporer aux travaux de l'atelier technique l'examen des questions pertinentes relevant des sous-thèmes ci-après² et au titre des domaines de travail intéressant les méthodes et outils, les données et observations ainsi que les modèles, scénarios et projections à échelle réduite concernant le climat³:

a) Promouvoir l'élaboration et la diffusion de méthodes et d'instruments d'évaluation des incidences et de la vulnérabilité, dont les évaluations rapides et les

¹ FCCC/SBSTA/2008/6, par. 32.

² Décision 2/CP.11, annexe, par. 3.

³ FCCC/SBSTA/2008/6, par. 40, 43 et 45.

méthodes «partant de la base», notamment lorsqu'ils s'appliquent au développement durable;

b) Améliorer la collecte, la gestion et l'échange des données d'observation et autres informations pertinentes sur le climat actuel ou passé et ses effets, ainsi que l'accès à ces données et informations et leur utilisation, et encourager l'amélioration des observations, notamment la surveillance de la variabilité climatique;

c) Promouvoir la mise au point d'informations et de données sur les changements climatiques projetées, ainsi que l'accès à ces informations et données et leur utilisation;

d) Promouvoir l'élaboration et la diffusion de méthodes et d'outils permettant d'évaluer et d'améliorer la planification, les mesures et les initiatives en matière d'adaptation, ainsi que leur intégration au développement durable.

3. Le SBSTA a également prié le secrétariat d'établir un rapport sur les travaux de l'atelier, lequel serait disponible pour sa trente-troisième session au plus tard⁴.

B. Contenu de la présente note

4. Le présent rapport s'inspire des exposés présentés et des discussions tenues au cours de l'atelier technique, notamment sur les prochaines mesures pouvant être prises au titre du programme de travail de Nairobi⁵.

5. Le présent document:

a) Décrit les délibérations de l'atelier (chap. II);

b) Analyse les principales questions examinées (chap. III);

c) Résume les mesures pouvant être prises pour renforcer la collaboration entre les centres et réseaux régionaux (chap. IV);

d) Esquisse les questions à suivre et à examiner plus avant au titre du programme de travail de Nairobi (chap. V).

C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

6. Le SBSTA voudra peut-être examiner le rapport de cet atelier à sa trente-troisième session, dans le cadre de l'examen de l'impact des activités menées dans le cadre du programme de travail de Nairobi achevées avant cette session, en vue d'évaluer l'efficacité de la mise en œuvre du programme de travail.

D. Contexte

7. L'objectif général du programme de travail de Nairobi est d'aider toutes les Parties, en particulier les pays en développement, y compris les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement, à mieux comprendre et évaluer les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, et à

⁴ FCCC/SBSTA/2008/6, par. 33.

⁵ Les documents concernant cet atelier sont disponibles à l'adresse <http://unfccc.int/5258>.

adopter en connaissance de cause des décisions sur les initiatives et mesures pratiques d'adaptation à prendre pour faire face aux changements climatiques sur des bases scientifiques, techniques et socioéconomiques solides, en tenant compte des changements et de la variabilité climatiques actuels et futurs⁶.

II. Délibérations

8. Sous la direction du Président du SBSTA, l'atelier sur la collaboration entre les centres et réseaux régionaux s'est tenu à Apia (Samoa) du 2 au 5 mars 2010. Il était organisé par le secrétariat en collaboration avec le Ministère des ressources naturelles et de l'environnement du Samoa. Les Gouvernements du Japon, de la Nouvelle-Zélande et de la Suisse, ainsi que la Commission européenne ont fourni un soutien financier. M. Mama Konaté, Président du SBSTA, a présidé l'atelier.

9. Ont participé à l'atelier 60 représentants de Parties, d'organisations internationales, d'organismes intergouvernementaux et d'organisations non gouvernementales (ONG) et de centres régionaux, actifs dans les domaines des méthodes et outils, des données et observations et des modèles, scénarios et projections à échelle réduite concernant le climat.

10. Les débats étaient étayés par une note d'information⁷ et par les résultats de deux réunions connexes organisées dans le cadre du programme de travail de Nairobi: une réunion d'experts consacrée aux méthodes et outils et aux données et observations, tenue en mars 2008 à Mexico (Mexique)⁸; et un atelier de session sur la modélisation climatique, les scénarios et la réduction de l'échelle des modèles, tenu en juin 2008 à Bonn (Allemagne)⁹.

11. Le Premier Ministre du Samoa, M. Tuilaepa Lupesoliai Sailele Malielegaoi, a ouvert l'atelier. Après la séance d'introduction, au cours de laquelle il a été rendu compte des progrès récemment accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail de Nairobi, une série d'exposés d'évaluation a donné un aperçu des activités de collaboration actuellement menées par des organisations à vocation mondiale et a mis en lumière les domaines où la collaboration entre centres et réseaux régionaux pourrait être renforcée¹⁰.

12. Ensuite, une séance plénière et des réunions de groupe ont été organisées pour chacun des trois domaines thématiques: méthodes et outils, données et observations, et modélisation climatique, scénarios et réduction de l'échelle des modèles. Au cours des séances plénières organisées pour chaque domaine thématique, des exposés ont été présentés par des Parties et des centres régionaux sur les faits nouveaux intervenus dans le domaine thématique correspondant, les lacunes et les besoins, les activités de collaboration en cours et les rôles que les centres et réseaux régionaux pourraient jouer pour appuyer l'adaptation.

13. Les réunions de groupe ont constitué une enceinte de dialogue, qui a permis aux participants d'échanger des informations sur les activités de collaboration en cours et prévues des entités ayant une représentation régionale, de définir les besoins et les difficultés en matière de collaboration, ainsi que d'identifier d'éventuels points d'accès pour renforcer le soutien apporté aux Parties par les centres et réseaux régionaux à travers leurs efforts de collaboration.

⁶ Décision 2/CP.11, annexe, par. 1.

⁷ http://unfccc.int/files/adaptation/nairobi_work_programme/workshops_and_meetings/application/pdf/samoa_workshop_background_note-11feb.pdf.

⁸ Le rapport de cette réunion d'experts a été publié sous la cote FCCC/SBSTA/2008/3.

⁹ Le rapport de cet atelier a été publié sous la cote FCCC/SBSTA/2008/9.

¹⁰ Les exposés présentés au cours de l'atelier sont disponibles à l'adresse <http://unfccc.int/5258>.

14. Il a été rendu compte des principaux points discutés pendant les réunions de groupe lors des séances plénières et leur examen a été poursuivi en vue de déterminer les domaines dans lesquels les activités de collaboration pourraient être développées. Afin que ces possibilités soient transformées en actions concrètes, les participants ont organisé une deuxième série de réunions de groupe pour recenser les occasions s'offrant aux centres et réseaux régionaux pour intensifier l'appui à l'adaptation dans les trois domaines thématiques de l'atelier.

15. La synthèse des idées qui ont été développées pendant la deuxième série de réunions de groupe a été présentée au cours de la séance plénière finale, pendant laquelle les participants ont identifié d'éventuelles mesures à prendre pour encourager la collaboration et l'échange d'informations au sujet des modèles de collaboration existants.

16. En outre, les organisations ont été invitées à échanger des informations sur les activités prévues pour répondre aux besoins recensés au cours de l'atelier s'agissant du renforcement des efforts de collaboration. Les facilitateurs des groupes de discussion ont aussi été invités à présenter les considérations et les principaux messages se dégageant des débats qu'ils avaient animés. L'atelier s'est achevé sur un résumé établi par le Président et les observations finales du gouvernement hôte.

III. Résumé des principales questions examinées au cours de l'atelier

A. Introduction

17. Les participants étaient issus d'un large éventail de groupes d'acteurs dans le domaine de l'adaptation dont l'expérience et les compétences étaient variées, ce qui a permis de prendre en compte pendant les débats les points de vue aussi bien des fournisseurs que des utilisateurs de services liés à l'information et aux connaissances concernant le climat et des produits qui étayent l'évaluation des incidences sur le climat et la planification de l'adaptation.

B. Besoins et lacunes recensés dans les domaines des méthodes et outils, des données et observations et de la modélisation climatique, des scénarios et de la réduction à l'échelle des modèles

18. La présente section résume les principales questions examinées s'agissant des besoins et des lacunes recensés dans les domaines où une collaboration entre les centres régionaux peut avoir des retombées favorables, les fonctions que pourraient remplir les centres et réseaux régionaux, les formes de collaboration et les nouveaux domaines où la collaboration peut être renforcée, ainsi que les enseignements tirés des initiatives actuellement menées en collaboration.

19. Bien que les séances plénières et les réunions de groupe consacrées à chacun des trois domaines thématiques de l'atelier aient été tenues séparément, des axes communs se sont clairement dessinés quant aux besoins, lacunes et problèmes auxquels il est possible de remédier en renforçant la collaboration entre les centres et réseaux régionaux. Schématiquement, ce sont la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles et techniques en vue de l'analyse et de l'interprétation des données et des prévisions; la nécessité d'échanges plus constructifs entre les différents acteurs; et les lacunes dans les données, les informations et les connaissances disponibles, notamment pour ce qui est des bonnes pratiques et des enseignements tirés quant à l'application des outils.

1. Capacités institutionnelles et techniques pour l'analyse et l'interprétation des données et les prévisions

20. Le représentant du Système mondial d'observation du climat (SMOC), rendant compte des conclusions du rapport d'activité du SMOC pour la période 2004-2008¹¹, a informé les participants qu'en dépit des modestes progrès accomplis pour résoudre les problèmes financiers liés à la continuité, les pays développés renforcent progressivement leurs moyens d'observation du climat. Les pays en développement n'ont que peu progressé, voire régressé dans certaines régions et le soutien apporté pour le renforcement des capacités reste faible au regard des besoins, ce qui rend encore plus problématique la continuité. Il faut se préoccuper sans tarder de la conception et la mise en place des réseaux à l'échelon national et à l'échelon local de manière à améliorer l'évaluation des incidences et la planification de l'adaptation dans les pays en développement.

21. Ce constat a été réaffirmé par les représentants de l'Université du Cap et ceux des petits États insulaires en développement, qui ont informé les participants des problèmes institutionnels particuliers se posant en Afrique et dans les petits États insulaires, où les difficultés rencontrées pour développer les capacités d'observation sont multiples. Le représentant de Kiribati a indiqué que dans la plupart des petits États insulaires en développement, les services météorologiques ne comprennent qu'une dizaine de personnes et sont souvent dépourvus des capacités nécessaires pour prévoir les événements extrêmes et analyser et interpréter des données et observations concernant les facteurs climatiques et ceux qui ne sont pas liés au climat, ce qui limite l'aptitude des pays à s'en servir dans la planification de l'adaptation.

22. L'insuffisance de la masse critique de ressources humaines non seulement entrave les initiatives de recherche, mais de plus elle limite l'aptitude des pays à utiliser pleinement les ressources disponibles (équipements et outils). Il est urgent d'améliorer les capacités techniques pour utiliser les outils, notamment pour procéder à une évaluation comparative des coûts des différentes options en matière d'adaptation et choisir les technologies appropriées. Les participants ont noté que lorsque l'on prévoit de renforcer les capacités, il est important de veiller à ce que la formation soit organisée dans la région ou le pays et axée sur leurs besoins.

23. La continuité du financement est problématique, car le cycle de financement à court terme (deux à trois ans) fait qu'il est difficile de développer les capacités institutionnelles sur le long terme. Faute de ressources, les services climatologiques sont gérés sans planification stratégique et les pays manquent des occasions de rattraper leur retard technologique dans le domaine des services météorologiques (par exemple améliorer les infrastructures de base nécessaires pour les observations/communications). Par conséquent, les petits États insulaires en développement du Pacifique sont tributaires de services météorologiques extérieurs plus importants dans la région (Australie et Nouvelle-Zélande) qui disposent des compétences pour assurer des services techniques, comme la maintenance du matériel, et élaborer des prévisions climatiques et océanographiques et assurer un suivi.

24. En ce qui concerne l'Afrique, bien que la situation s'améliore rapidement, des problèmes d'infrastructure spécifiques continuent de se poser, notamment la largeur de bande limitée pour l'Internet, qui restreint l'échange de données et d'informations ainsi que les possibilités d'apprentissage en ligne. Le manque de moyens de calcul freine toujours considérablement l'élaboration de modèles climatiques complexes dans la région.

25. Les modèles climatiques sont essentiels pour comprendre et prévoir les changements climatiques. Les exposés ont confirmé qu'il existe diverses sources d'information et de

¹¹ <http://www.wmo.int/pages/prog/gcos/index.php>.

conseils techniques pour évaluer les menaces résultant des changements climatiques, notamment: les conseils sur les informations relatives aux scénarios climatiques régionaux pour l'adaptation émanant du Programme d'appui à l'établissement des communications nationales; les orientations relatives aux scénarios issus des modèles mondiaux et des réductions à l'échelle dynamiques et statistiques proposés par le Groupe d'étude sur les données et les scénarios pour l'analyse des incidences et du climat; et les informations fournies par l'UK Climate Impacts Programme et par la littérature scientifique et les comptes rendus de travaux comme les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Toutefois, des lacunes subsistent pour la construction de projections robustes des changements climatiques, en particulier aux échelles nationale et infranationale et pour les événements extrêmes. Il est également urgent de fournir des orientations pratiques et un appui technique, en particulier pour élaborer des scénarios climatiques qui étayent les informations relatives aux évaluations des risques aux niveaux national et régional utiles pour l'élaboration des politiques et pour réaliser des analyses coûts-avantages des options d'adaptation.

26. Bien que les projections climatiques du GIEC soient disponibles à l'échelle mondiale et à l'échelle continentale, les capacités permettant d'utiliser ces informations à l'échelle régionale sont limitées. Le représentant de l'Organisation de la recherche scientifique et industrielle du Commonwealth a toutefois indiqué que très peu de pays de la région Asie-Pacifique disposent actuellement de la capacité de procéder à une réduction dynamique des résultats des modèles climatiques mondiaux pour leurs applications régionales. Il a été relevé que la réduction à l'échelle dynamique pour les régions tropicales est particulièrement délicate en raison du biais inhérent aux modèles de circulation générale (GCM), qui conduit notamment à une réduction à l'échelle incorrecte d'échelles des précipitations tropicales. Par conséquent, la réduction à l'échelle des résultats des GCM qui ont été analysés dans le quatrième rapport d'évaluation du GIEC suscite une demande considérable.

2. Des échanges constructifs entre les acteurs

27. Les travaux sur l'adaptation progressent rapidement et ils couvrent un champ de plus en plus large; des échanges bien structurés entre les acteurs sont donc indispensables pour identifier des méthodes communes et tirer les leçons des expériences. Il faut instaurer des mécanismes qui facilitent des échanges plus constructifs entre les fournisseurs et les utilisateurs de données, d'informations, de méthodes et d'outils. De tels échanges permettent de s'assurer que les données et les outils fournis correspondent bien aux besoins des utilisateurs et ils contribuent à éviter l'usage impropre, la présentation déformée et l'interprétation erronée des données et des outils.

28. Un dialogue plus efficace peut aussi accroître l'intérêt pratique des outils; il peut en outre aider à identifier des scénarios, méthodes et outils qui conviennent aux différents groupes en offrant aux utilisateurs au niveau local la possibilité de donner leur avis aux concepteurs des outils afin qu'ils les revoient et les améliorent. Par exemple, le représentant des Îles Cook a fait observer que l'on peut rendre les outils actuellement disponibles plus pratiques et faciles à utiliser simplement en les «localisant» (par exemple, en convertissant en heure locale les informations horaires exprimées en temps universel) ou en prenant immédiatement des mesures efficaces comme proposer des informations dans un plus grand nombre de langues. Du point de vue de l'utilisateur, de telles améliorations peuvent aider les praticiens au niveau local à mieux se préparer aux événements météorologiques extrêmes, par exemple en prévoyant un cyclone.

29. En ce qui concerne les instructions relatives à l'application des outils, les informations fournies sur les sites Web correspondants ne sont pas toujours appropriées en termes de niveau d'information et elles ne permettent donc pas aux utilisateurs d'utiliser

efficacement ces outils. Les participants ont relevé que la formation pratique à l'utilisation des méthodes et outils existants est insuffisante; ce genre de formation pourrait être proposé en ligne sur un mode interactif ou intégré aux programmes des établissements d'enseignement supérieur.

30. S'agissant des modèles et scénarios climatiques, il importe de comprendre les points forts et les limites des données. Un vrai dialogue entre les différents groupes de parties prenantes peut faciliter leurs discussions sur la façon d'utiliser les divers scénarios régionaux pour différents secteurs. Par exemple, des scénarios climatiques, construits à partir de modèles différents utilisés pour évaluer les incidences des changements climatiques sur les ressources en eau en Afrique, ont fait apparaître des variations de plus de 50 % dans l'ampleur des incidences. Un dialogue plus constructif entre les parties prenantes peut les aider à déterminer les modèles existant dans chaque région et à élaborer des outils de réduction à l'échelle nationale suffisamment flexibles et dynamiques pour rendre compte des spécificités. En outre, les participants ont insisté sur le fait qu'il est important que l'engagement des parties prenantes soit motivé par la demande/des impératifs internes en vue de renforcer les capacités sur le long terme.

31. Les participants ont aussi souligné que les liens entre les services météorologiques régionaux et nationaux doivent être renforcés de telle sorte que les services régionaux et la collaboration complètent les services météorologiques nationaux, en particulier dans les domaines qui sont au-delà de la capacité des services météorologiques nationaux.

3. Diffusion des données, des informations et des connaissances

32. Les liens entre ceux qui élaborent les scénarios climatiques et les utilisateurs finals, en particulier ceux aux extrémités de la chaîne (les agriculteurs, par exemple), doivent être améliorés pour que l'information puisse parvenir plus rapidement à ces derniers. Le représentant de l'Égypte a informé les participants des méthodes utilisées dans un centre agroclimatique qui diffuse par le biais des services téléphoniques mobiles des informations fondées sur les prévisions saisonnières.

33. Les participants ont déterminé qu'il subsiste également une lacune dans la capacité d'adaptation des méthodes et outils existants. Dans la planification de l'adaptation, l'idée qu'il n'existe pas de modèle unique est pertinente. L'aspect essentiel est l'adaptation dans un environnement en mutation et c'est pourquoi il importe de se concentrer sur une démarche ou un processus pouvant être utilisé dans différentes situations plutôt que sur des outils déterminés qui peuvent être appliqués. Le représentant de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a appelé l'attention sur la différence fondamentale existant entre les méthodes et les outils destinés aux évaluations de la vulnérabilité et des incidences et ceux servant à la planification de l'adaptation. Les premiers conviennent essentiellement pour la gestion des risques car les incidences peuvent être calculées, tandis que dans le cas des seconds, on utilise des risques chiffrés pour valider les différents aspects du processus d'adaptation. La raison en est que la planification de l'adaptation est un processus social qui fait intervenir de multiples facteurs de nature diverse (par exemple l'analyse de la situation actuelle, en tenant compte non seulement des données climatiques mais aussi des facteurs socioéconomiques et du développement humain, du contexte de marché, de la gouvernance, etc.). Par conséquent, l'étude des pratiques d'adaptation actuelles (et non le climat actuel) est d'une importance cruciale pour l'adaptation dans les années à venir. Il est donc urgent d'améliorer la formulation et la diffusion des enseignements tirés de l'application des méthodes, outils et approches interdisciplinaires, afin que les stratégies globales puissent déboucher sur des activités d'adaptation réalisables.

C. Rôles que peuvent jouer les centres et réseaux régionaux et nouveaux domaines se prêtant à une collaboration renforcée

34. Les participants ont souligné que les centres et réseaux régionaux existants soutiennent actuellement les activités en faveur de l'adaptation en appliquant des démarches et en poursuivant des objectifs divers. Cette diversité peut constituer une base de départ pour exploiter les synergies et offrir aux différentes entités des occasions de combler les lacunes des autres tout en tirant parti de leurs avantages comparatifs respectifs. De l'avis général, l'adaptation étant par nature multiforme, il est irréaliste et impossible matériellement d'attendre des centres régionaux qu'ils soient capables de répondre à tous les besoins. Les participants ont aussi fermement recommandé de renforcer les centres régionaux existants et d'utiliser davantage leurs services.

35. S'agissant des lacunes et des besoins communs aux trois domaines thématiques, les participants ont débattu des types d'activités que les centres et réseaux régionaux peuvent mener de la manière la plus efficace, ainsi que des nouveaux domaines se prêtant à une collaboration renforcée. Généralement, la collaboration peut être renforcée dans trois grandes catégories d'activités, à savoir données, informations et services liés aux connaissances; fourniture d'un appui technique; et questions transversales.

36. Les participants ont reconnu que l'un des principaux rôles incombant aux centres et réseaux régionaux consiste à centraliser la gestion des connaissances en assurant la diffusion de données, d'informations et de connaissances pour les évaluations des incidences et de la vulnérabilité et la planification de l'adaptation; cela implique toute une palette d'activités, allant de l'exploitation et de l'archivage des données selon des normes harmonisées et cohérentes à la diffusion d'exemples concrets et d'enseignements tirés de l'application des outils. Ceux parmi les participants qui élaborent des modèles ont souligné qu'il est particulièrement important de développer la diffusion de conseils au sujet des scénarios climatiques, car actuellement les conclusions des modèles sont diffusées principalement par les centres de modélisation sans conseils techniques suffisants. La fonction de dépositaire des centres régionaux devrait être élargie de telle sorte qu'ils soient chargés d'archiver les résultats des réunions régionales et de la formation à l'utilisation des outils, de manière à contribuer au renforcement des capacités à long terme dans chaque région. Une coopération accrue dans le domaine de la gestion des connaissances est d'autant plus nécessaire que la majorité des pays appartenant à la même région sont souvent confrontés à des problèmes similaires en matière de changements climatiques et d'adaptation. Il est donc utile de mettre en commun les données et les informations qui sont requises pour améliorer les évaluations et la planification de l'adaptation de manière efficiente par le biais de la coopération au niveau régional.

37. L'harmonisation des données est un autre aspect des services d'information pour l'adaptation qui réclame plus d'attention, car la compatibilité est un facteur essentiel quand on s'efforce d'accroître les possibilités d'utilisation des données dans la planification de l'adaptation. Les centres régionaux peuvent aider au recensement des données existantes et formuler des directives régionales pour garantir que les informations sont utilisées de façon cohérente et appropriée et pour constituer une base commune de données. Les participants ont reconnu les avantages qu'il y a à utiliser les réseaux régionaux pour mettre en commun les informations, coordonner la diffusion des données et communiquer les résultats des simulations établies à partir des modèles climatiques et instaurer un processus de participation à l'élaboration des scénarios auxquels participent les fournisseurs comme les utilisateurs des informations sur les scénarios.

38. Les centres et réseaux régionaux sont également bien placés pour réduire l'écart en matière de connaissances entre pays de la même région, en mettant à disposition des informations provenant des projets d'adaptation mis en œuvre dans différentes parties de la

région. Ils peuvent aussi échanger des informations sur leurs expériences d'utilisation des outils, notamment en testant différentes approches et en faisant régulièrement le point des enseignements tirés tant des succès que des échecs dans l'application des méthodes et outils de manière à déterminer ce qui marche dans certains contextes. Les centres régionaux seraient ainsi en mesure d'élaborer des modèles pour sélectionner des méthodes adaptées aux différents contextes de l'adaptation. Si les informations ne sont détenues que par les gouvernements et les parties prenantes qui participent à la conception et à la mise en œuvre de projets déterminés, les autres acteurs sur le terrain dans la région seraient privés de possibilités d'apprentissage. Dans ces conditions, il importe de développer les efforts de collaboration visant à renforcer l'appui fourni aux praticiens à l'échelon national pour qu'ils échangent les résultats aux niveaux régional et mondial.

39. Réduire l'écart en matière de connaissances entre les partenaires aux différents niveaux est une autre fonction que les centres et réseaux régionaux pourraient remplir de manière efficace. Les participants ont reconnu qu'il y a un décalage entre les travaux menés sur l'adaptation au niveau local et ceux menés à l'échelon mondial ainsi qu'un fossé entre le niveau d'information et de connaissances requis pour que la planification de l'adaptation soit efficace et ce que l'on sait actuellement. Les participants ont noté qu'il n'existe pas d'obligation ou de cadre prescrivant la remontée des connaissances du terrain vers les centres régionaux et la percolation de l'information disponible à l'échelon mondial jusqu'au niveau local. Il faut continuer à développer les mécanismes de coopération régionale à cet effet. De tels mécanismes peuvent aussi aider les initiatives susceptibles d'être lancées en matière de services, comme le Cadre mondial pour les services climatologiques relevant de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), à mieux satisfaire les demandes des praticiens de l'adaptation.

40. Comme les centres régionaux améliorent la communication au sein des pays en rapprochant les divers acteurs (par exemple dans le secteur de la finance, celui de l'environnement, les services météorologiques, les instituts de recherche et la planification), ils peuvent activement contribuer à tenir les décideurs informés. Certains participants ont aussi indiqué que la communication entre la société civile et les pouvoirs publics est souvent insuffisante, ce qui entrave la capacité de la société civile de mettre les informations utiles à la disposition d'un plus large groupe d'acteurs.

41. La planification et les décisions en matière d'adaptation sont souvent arrêtées sur une base sectorielle; les participants ont insisté sur l'intérêt de créer des liens entre les réseaux spécialisés existants. Les centres et réseaux régionaux peuvent faciliter l'apprentissage intersectoriel/interdisciplinaire en rapprochant les partenaires sectoriels pour qu'ils resserrent leur coopération de manière à rendre plus efficace l'appui à l'adaptation. Entre les domaines d'expertise qui ont un objectif similaire ou commun, les synergies résultant de cette coopération peuvent être considérables. Par exemple, les participants ont noté que pour développer les stratégies nationales d'adaptation, il peut être intéressant d'utiliser les compétences dont les centres régionaux sont déjà pourvus en matière de réduction des risques de catastrophe.

42. En outre, notant les synergies entre les milieux de l'adaptation et ceux de l'atténuation (par exemple pour réduire les émissions grâce à des activités d'adaptation), certains participants ont appelé l'attention sur les éventuelles retombées positives de la collaboration entre ces milieux. Les participants ont noté que cela aiderait aussi à mobiliser des fonds supplémentaires et des compétences utiles pour appuyer l'action en matière d'adaptation.

43. Diverses entités dans le secteur privé (par exemple dans les secteurs de l'assurance, de la finance et des entreprises qui sont sensibles à la variabilité et aux changements climatiques) s'emploient déjà activement à évaluer leur degré d'exposition aux changements climatiques. Collaborer avec elles (par exemple par l'intermédiaire du Conseil

mondial des entreprises pour le développement durable) offre la possibilité d'enrichir la base de connaissances sur l'adaptation et de mobiliser de nouvelles sources possibles de financement.

44. Les participants ont été informés de l'expérience du programme australien des Cooperative Research Centres¹², cadre de collaboration servant à produire de nouvelles connaissances. Celui-ci rapproche des organisations – universités, instituts de recherche et entités du secteur privé – chargées de réaliser sur une période de sept ans des travaux de recherche appliquée. Il collabore avec des établissements d'enseignement supérieur et est géré par un conseil. Chaque entité est tenue par contrat d'assurer un certain nombre de journées de travail. La responsabilité des membres (entités) étant le pivot de cette collaboration, c'est aux centres qu'il appartient de déterminer comment ils organiseront les activités menées en collaboration.

45. La facilitation de l'apprentissage interrégional est un autre domaine dans lequel les centres et réseaux régionaux peuvent contribuer à renforcer l'appui à l'adaptation. Le Centre de la Communauté des Caraïbes sur les changements climatiques (CCCCC) a rendu compte du dialogue qui a été instauré entre 2001 et 2004 avec le secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) et le Programme d'assistance des îles du Pacifique en matière de changements climatiques en vue d'une collaboration dans ce domaine. Celle-ci s'est concrétisée par la création d'un programme de maîtrise sur les changements climatiques. Par ailleurs, comme ces deux régions ont des caractéristiques géographiques et socioéconomiques similaires, une collaboration concernant la formation du personnel des services météorologiques est également en cours de mise en place.

46. Un exemple évoqué par le représentant de l'Espagne a montré que la collaboration entre réseaux interrégionaux (par exemple, la Réseau ibéro-américain de bureaux des changements climatiques (RIOCC)¹³) peut être utile pour mettre en place un cadre permettant de recenser les compétences et les ressources existantes, de dispenser des formations ciblées et de mettre en corrélation les moyens et les financements en vue du transfert de technologies. La collaboration entre réseaux interrégionaux peut aussi placer l'apprentissage au niveau interrégional dans une perspective Sud-Nord car elle permet aux pays développés de tirer parti des connaissances des pays en développement, notamment au sujet de l'adaptation au niveau communautaire.

47. En outre, certains participants ont jugé que les questions transfrontières, comme la gestion transfrontière des ressources, étaient un domaine d'activité dont les centres régionaux peuvent s'occuper de manière efficace, car ils peuvent produire et stocker des données pour plusieurs pays et diffuser des informations au sein de la région. La Commission du Mékong est une plate-forme de coopération de ce genre qui gère les ressources naturelles transfrontières¹⁴.

D. Formes de collaboration et enseignements tirés des pratiques actuelles

1. Formes de collaboration

48. Plusieurs organisations ont présenté des exposés sur leurs mécanismes structurels et organisationnels de collaboration au niveau régional dans les domaines de l'échange d'informations et de connaissances, du renforcement des institutions, du renforcement des

¹² <http://www.crc.gov.au>.

¹³ http://www.lariocc.net/riocc_principal/es/index.htm.

¹⁴ <http://www.mrcmekong.org>.

capacités, de la formation, de la recherche concertée et des travaux consacrés aux questions interrégionales/intersectorielles¹⁵.

49. Les exposés ont révélé qu'il existe différentes formes de collaboration se distinguant par leur durée et le degré de collaboration dans les activités entreprises. Plusieurs organisations ont mentionné des exemples de collaboration à court terme, notamment la tenue conjointe d'ateliers et de réunions en vue de partager des connaissances, sensibiliser les partenaires ou renforcer les capacités dans des domaines précis. En revanche, le programme de maîtrise créé dans la région des Caraïbes dans le cadre d'une collaboration avec des centres régionaux qui avaient déjà lancé des initiatives similaires dans la région du Pacifique, évoqué au paragraphe 45 ci-dessus, est l'exemple d'une initiative de collaboration à long terme destinée à intensifier le renforcement des capacités au niveau régional.

50. Des représentants d'universités et d'instituts de recherche de différentes régions ont échangé des informations sur des activités de collaboration menées dans les domaines de la formation, du renforcement des capacités et de l'éducation. Ainsi, l'University of the Sunshine Coast dans le Queensland (Australie) est en train de créer un réseau de collaboration avec des universités de la région (Pacifique) ainsi que d'autres régions (Caraïbes, Asie du Sud-Est et Afrique australe) pour la formation à l'application des outils de modélisation intégrée (par exemple, SimCLIM). L'Organisation de la recherche scientifique et industrielle du Commonwealth collabore avec l'Université de Pretoria et le Council for Scientific and Industrial Research d'Afrique du Sud, Badan Meteorologi Klimatologi dan Geofisika en Indonésie, l'Université d'Hanoi au Viet Nam et le Ministère des Philippines chargé des services relatifs à l'atmosphère, la géophysique et l'astronomie pour élaborer des scénarios climatiques régionaux en utilisant des techniques de réduction d'échelle. Le programme de recherche scientifique sur les changements climatiques de la région du Pacifique lancé dans le cadre de l'initiative internationale d'adaptation aux changements climatiques du Gouvernement australien a pour but de renforcer les capacités par le biais de la formation du personnel des services météorologiques des pays partenaires à la gestion, l'analyse et l'interprétation des données climatiques.

51. Les discussions ont également révélé qu'il existe un certain nombre de réseaux de collaboration spécialisés s'intéressant à des secteurs particuliers (par exemple, sécurité alimentaire, réduction des risques de catastrophe, etc.). Ainsi, le représentant de l'UICN a présenté l'initiative de collaboration intersectorielle actuellement menée par l'institut – l'Ecosystems and Livelihoods Adaptation Network (ELAN). Le réseau ELAN a pour mission de diffuser des informations sur les stratégies d'adaptation et de contribuer au renforcement des capacités locales d'utilisation des outils et méthodes disponibles pour réaliser des évaluations et améliorer la planification et les initiatives d'adaptation sur la base des écosystèmes.

52. Indépendamment de la collaboration en présence physique des institutions, des initiatives peuvent aussi être menées de façon virtuelle. Les participants ont échangé des informations sur les pratiques actuelles des centres virtuels (par exemple réseau de réseaux, centres d'échange d'informations), qui s'efforcent de fournir, entre autres, un appui technique ou une assistance dans l'orientation professionnelle pour les spécialistes de l'adaptation ou de regrouper les connaissances que possèdent d'autres centres plus spécialisés dans certains secteurs. Par exemple, le représentant de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) des Nations Unies a rendu compte de la gestion des

¹⁵ De plus amples informations concernant les activités de collaboration en cours présentées au cours de l'atelier sont disponibles à l'adresse <http://unfccc.int/5258>.

connaissances par le biais d'un site Web, Prevention Web¹⁶, destiné à renforcer les capacités régionales dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe.

2. Enseignements tirés

53. Les discussions sur les initiatives en cours ont permis de dégager certains des éléments qui expliquent le succès des activités de collaboration. Bien que ces activités soient coordonnées au niveau régional, les participants ont insisté sur le fait qu'elles doivent effectivement répondre aux priorités et besoins nationaux, soulignant que la finalité ultime d'un centre ou d'un réseau régional est de faciliter l'appui à l'adaptation aux niveaux national et infranational. À cet égard, il est essentiel que les pays déterminent ce qu'ils souhaitent retirer de leur participation aux plates-formes de coopération régionale et le fassent savoir. De la même manière, les participants ont reconnu que les activités de collaboration devraient tendre à faire participer des groupes vulnérables, car en dernière analyse c'est à eux qu'il faut apporter l'appui dont ils ont besoin.

54. Il a également été suggéré que la gestion des connaissances par le biais de la collaboration régionale est d'autant plus efficace qu'elle est couplée à des mesures concrètes qui permettent de réellement changer les modes de vie. Afin de s'assurer que les efforts de collaboration ont des effets sur le terrain, il est essentiel d'avoir une compréhension claire des domaines thématiques ou des questions sur lesquels il faut se concentrer. Une phase de conception bien préparée pour mettre sur pied une activité de collaboration contribue à engendrer un sentiment d'appropriation et à définir la nature de l'activité en question et l'étendue des services techniques très spécifiques à fournir, ce que la collaboration rend possible.

55. L'adaptation exige une approche pluridisciplinaire, et une véritable collaboration demande donc de réunir un large ensemble de participants. Toutefois, le succès de la collaboration dépend de l'engagement de celles des organisations régionales qui en retirent des avantages et qui disposent de compétences spécialisées. Cet aspect est fondamental lorsqu'il s'agit de déterminer les principaux partenaires et donateurs qui participeront aux projets et/ou fourniront des ressources au mécanisme de planification concrètement mis en place pour faire avancer les projets. Certains participants ont suggéré que seuls les partenaires très motivés devraient être associés aux activités de collaboration, tandis que certaines activités de collaboration en réseau fonctionnent selon une approche concentrique, avec le premier cercle incluant les principaux partenaires et le deuxième cercle un plus large éventail d'acteurs. De plus, les participants ont souligné l'intérêt de faire participer les universités de la région car elles peuvent contribuer au renforcement des capacités à long terme.

56. Les participants ont débattu des difficultés rencontrées pour garantir qu'un appui technique est fourni, ou des connaissances diffusées, par le biais des réseaux de collaboration ou que les activités bénéficient bien aux personnes visées. L'une des raisons en est que généralement il n'y a qu'un seul point focal désigné par entité collaborant au réseau, ce qui aboutit dans certains cas à des «goulets d'étranglement» dans l'information. L'expérience accumulée depuis la création des réseaux de collaboration en place a montré qu'une surveillance et un suivi étroits des membres du réseau sont cruciaux. Les participants ont aussi souligné que pour garantir la pérennité d'un tel réseau et de ses activités, il peut être nécessaire de désigner un coordonnateur à plein temps (comme un groupe de direction ou de pilotage régional, un responsable des programmes au niveau régional ou un secrétariat) pour assurer la gestion du réseau ainsi que pour entretenir les

¹⁶ <http://www.preventionweb.net/english/>.

relations entre ses membres, et instaurer une communication régulière et efficace pour améliorer le suivi, la collecte de fonds et la promotion.

57. Tout en reconnaissant l'intérêt de la collaboration virtuelle, les participants ont généralement reconnu que les rencontres où les participants sont physiquement présents, comme les réunions annuelles de la communauté/du réseau concernés, sont capitales pour que la collaboration porte ses fruits.

58. Quant au renforcement de la base de connaissances, un moyen de s'assurer que les connaissances générées par les projets d'adaptation sont rassemblées et partagées consiste à faire figurer la documentation des bonnes pratiques et des enseignements tirés parmi les informations devant être fournies dans les rapports soumis en vue du financement de projets. À titre d'exemple, on citera les projets d'adaptation financés par le Fonds pour l'environnement mondial, qui sont tenus de décrire et de mettre en commun les enseignements tirés de la mise en œuvre des projets par le biais de l'Adaptation Learning Mechanism¹⁷.

59. Les participants ont reconnu que l'existence de vulnérabilités communes au sein des régions rend la collaboration entre les centres et réseaux régionaux nécessaire. Les efforts de renforcement des capacités régionales en vue de la réduction des risques de catastrophe actuellement déployés par la SIPC avec des partenaires régionaux montrent qu'en Afrique, par exemple, la coopération est axée sur la mise en corrélation plus étroite de l'adaptation et de la réduction des risques de catastrophe, en particulier pour le développement de capacités en vue de la réduction des risques de sécheresse. En Asie, les efforts déployés en partenariat visent à accroître les synergies dans les évaluations thématiques, par exemple en ce qui concerne les villes résilientes aux changements climatiques, tandis qu'en Europe et en Asie centrale on s'intéresse surtout aux améliorations à apporter s'agissant des risques liés à l'eau et des questions de gouvernance par le biais du renforcement des réseaux universitaires et de la documentation des bonnes pratiques.

E. Obstacles et problèmes rencontrés dans le renforcement de la collaboration

60. Les participants ont reconnu que, dans certains cas, les initiatives actuellement menées par les centres et réseaux régionaux se chevauchent, en partie à cause des mandats confiés à chaque organisation. Il en résulte souvent qu'un site ou un aspect donné bénéficie d'une attention ou d'un appui multiple, mais avec une coordination insuffisante. Bien qu'il soit généralement admis que la collaboration entre les centres et réseaux existants augmenterait l'efficacité et l'efficacité de l'appui à l'adaptation, il n'en demeure pas moins essentiel que les entités concernées prennent suffisamment conscience des avantages mutuels potentiels. Reste la difficulté de trouver une méthode de coopération qui créera des synergies et évitera les chevauchements avec un niveau minimum de coordination.

61. Un moyen d'y parvenir consiste à déterminer d'abord les avantages comparatifs des centres et des entités désireux de participer aux réseaux de collaboration et de contribuer aux activités des réseaux de collaboration. Des mécanismes efficaces doivent alors être conçus pour faire en sorte que ces avantages comparatifs soient pleinement exploités dans la mise en œuvre des initiatives concertées. Les participants ont admis que l'insuffisance des connaissances sur les sources d'expertise et de connaissances disponibles constitue un obstacle à cet égard. Il faut dresser un inventaire des entités et des réseaux désireux de renforcer les initiatives de collaboration et possédant les capacités et les compétences

¹⁷ <http://www.adaptationlearning.net>.

spécialisées requises et y faire figurer des informations sur les moyens d'accès à ces compétences et ressources. Il a été également reconnu néanmoins que l'établissement de tels inventaires prend beaucoup de temps et que ces derniers peuvent être rapidement dépassés.

62. La difficulté que pose la mesure de l'efficacité de la collaboration, en raison du grand nombre d'initiatives conjointes menées par les centres régionaux et les «réseaux de réseaux» à l'appui de l'adaptation, a été reconnue comme un autre obstacle au développement des activités de collaboration. Les participants ont souligné qu'il est important d'éviter de reproduire les fonctions et les mandats des architectures régionales existantes. Il est donc absolument essentiel de déterminer clairement la valeur ajoutée apportée par tout nouveau réseau ou projet de collaboration.

63. Les réseaux de collaboration en place, tels que le réseau mondial de l'adaptation piloté par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ont démontré que la collaboration permet d'utiliser efficacement des ressources limitées et de récolter ainsi les résultats sur le terrain. Toutefois, les participants ont également noté qu'il reste difficile d'obtenir des engagements de ressources pour lancer ce genre d'activités de collaboration et que le caractère imprévisible du soutien financier à long terme empêche de les pérenniser. L'absence de soutien politique ou de mandat qui avalise l'instauration d'une collaboration entre entités régionales ou son renforcement demeure un obstacle à cet égard.

IV. Résumé des mesures visant à renforcer la collaboration entre les centres et réseaux régionaux

64. Les participants ont formulé un certain nombre de recommandations sur les nouvelles mesures à prendre pour renforcer la collaboration entre les centres et réseaux régionaux, en se basant sur les exposés et les débats et en tenant compte des domaines de travail prioritaires. Ces recommandations sont décrites dans le présent chapitre.

65. Pour promouvoir une meilleure gestion des connaissances et leur plus large diffusion par le biais des activités de collaboration, les participants ont proposé les mesures suivantes:

a) Créer des centres d'échange d'informations régionaux qui détiendront un volume considérable de ressources documentaires, mettront à disposition les connaissances sur les recherches en cours et organiseront régulièrement des ateliers; les partenaires et les centres devraient avoir la possibilité de s'informer de manière interactive pour savoir quelle organisation est la mieux à même de collaborer dans des domaines spécifiques. Les parties prenantes devraient être associées au processus de création des centres d'échange d'informations, de telle sorte que lorsqu'un centre est créé les organisations soient au courant de son existence et puissent l'utiliser. Étant donné qu'un centre d'échange d'informations a pour principale fonction de faciliter les contacts entre les centres qui collaborent, il ne devrait pas reproduire les activités des centres régionaux. Il devrait avoir entre autres pour rôle de recueillir des informations et de les mettre à la disposition du GIEC. Il devrait également s'inspirer des projets existants, comme le centre d'échange d'informations pour la recherche sur les risques naturels qui a été créé aux États-Unis d'Amérique;

b) Organiser régulièrement des rencontres directes consacrées à l'apprentissage grâce aux bonnes pratiques et au renforcement des mesures concrètes d'adaptation;

c) Créer des liens entre les centres et réseaux régionaux et les réseaux et projets de services climatologiques existants, comme le Cadre mondial pour les services météorologiques de l'OMM, de telle sorte que les besoins des «clients» en matière

d'adaptation soient pris en compte lors du développement et de l'application des services et produits d'information climatologiques;

d) Faciliter le partage des connaissances et des enseignements tirés avec le secteur privé.

66. Pour accroître l'efficacité des activités de collaboration qui seront entreprises à l'avenir pour fournir un appui technique, les participants ont proposé les mesures suivantes:

a) Réaliser des analyses des besoins en matière d'adaptation pour différentes régions, notamment une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces), afin que les centres régionaux et les Parties puissent déterminer les besoins propres à chaque région en matière d'appui technique. Il est possible de le faire en partant des besoins généraux identifiés dans le cadre du programme de travail de Nairobi, et également en répondant aux besoins les plus récents explicitement exprimés;

b) Faire le bilan des activités menées par les centres régionaux existants afin de déterminer leurs avantages comparatifs et leurs domaines de prédilection. Pour ce faire, il faut recenser ou faire figurer dans des registres les compétences dont disposent les centres et celles des experts pouvant être contactés individuellement par l'intermédiaire des centres, maintenir à jour ces registres et leur assurer une large diffusion. Cette étape devrait être consacrée au recensement des compétences, des services, des ressources et des mandats qui existent dans la région et qui pourraient être exploités et renforcés, ce qui aiderait à identifier les domaines précis dans lesquels un appui technique est requis en vue d'une collaboration accrue avec d'autres centres régionaux et pour déterminer les lacunes et les chevauchements potentiels;

c) Définir clairement la perspective, l'objectif, la portée, le contenu et les modalités d'exécution de toute activité de collaboration. Cet aspect est primordial pour déterminer les services précis que la collaboration doit apporter;

d) Identifier des solutions concrètes pour créer des liens entre les centres existants. Il faudra peut-être pour ce faire:

i) Charger un groupe de spécialistes, par exemple un groupe d'experts, d'assurer la liaison entre les réseaux et les centres. Ce groupe pourrait être constitué de responsables de l'adaptation à la retraite dont les compétences pourraient être mises à profit dans des domaines de services spécifiques, y compris sur le terrain. Une autre solution serait que ce groupe soit composé de membres du personnel des centres et réseaux eux-mêmes de manière à faciliter des échanges d'idées plus poussés. Pour que ce type de service fonctionne de manière efficace, il importe de définir clairement la demande/les besoins et de veiller à ce que l'initiative soit réalisée en tenant davantage compte de la demande que de l'offre;

ii) Créer un groupe de pilotage ou un comité qui servirait de mécanisme de concertation. Pour répondre à des demandes d'assistance précises, des groupes de travail comprenant des experts et des praticiens de la région peuvent ensuite être établis pour concevoir des programmes communs et mobiliser collectivement des ressources;

e) Lancer des projets expérimentaux et charger des experts des centres d'exécuter des tâches concrètes axées sur des lacunes et des besoins particuliers;

f) Étudier les possibilités d'utilisation de modèles de centres virtuels (comme les CRC) qui tirent parti des organisations régionales existantes pour fournir des services d'appui technique;

g) Encourager la participation des réseaux universitaires et des centres de recherche de manière à susciter et entretenir des efforts de renforcement des capacités à long terme et à étoffer la base de connaissances.

V. Questions à suivre et à examiner plus avant

A. Actions prévues par les partenaires du programme de travail de Nairobi

67. Le PNUE, par le biais de son initiative du réseau mondial de l'adaptation, a procédé à un recensement des entités régionales en Asie, en Asie occidentale, en Afrique et en Amérique latine. Il s'est engagé à diffuser les résultats de cet exercice dans le cadre du programme de travail de Nairobi.

68. Le PROE s'est engagé à échanger des informations sur le programme d'adaptation qu'il mène dans la région du Pacifique et les enseignements tirés en la matière sur le site Web du programme de travail de Nairobi. Le CCCC a informé les participants de la tenue prochaine d'une réunion, prévue à la fin de mars 2010, des points focaux nationaux des Caraïbes pour arrêter une nouvelle série de projets d'adaptation devant être financés dans la région. Il fera connaître les résultats de cette réunion dans le cadre du programme de travail de Nairobi.

69. Le Centre du Bureau météorologique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a rendu compte de sa nouvelle initiative de recherche en Afrique, qui est soutenue par le Ministère du développement international. Celle-ci porte essentiellement sur la compréhension des processus climatiques en Afrique et elle vise à améliorer les prévisions décennales et saisonnières et à mettre à la disposition des centres africains de recherche sur le climat des techniques de réduction d'échelle et des produits. La phase de conception, qui comprend des consultations avec des chercheurs et d'autres utilisateurs d'informations sur le climat, a récemment été lancée.

B. Mesures éventuelles à prendre au titre du programme de travail de Nairobi

70. Étant donné qu'un certain nombre de centres et réseaux régionaux sont partenaires du programme de travail de Nairobi, le programme peut avoir en permanence une bonne vue d'ensemble des travaux menés par ses organisations partenaires. Il a été suggéré que le programme facilite les initiatives de collaboration et la coopération interrégionale entre les centres et réseaux régionaux.

71. Les mesures recommandées récapitulées au chapitre IV pourraient être prises par les Parties, les organisations compétentes et d'autres acteurs participant à la mise en œuvre du programme de travail de Nairobi pour répondre aux besoins et combler les lacunes recensées au cours de l'atelier. Ces recommandations pourraient aussi être prises en compte dans l'examen général des résultats des activités exécutées au titre du programme de travail de Nairobi auquel procédera le SBSTA à sa trente-troisième session.